



Cartes d'identité et passeports enfants mineurs

Par **anna**, le **29/08/2008** à **00:33**

Bonsoir, mon ex conjoint est parti faire des cni à nos enfants en France.

- Ils habitent en Espagne avec moi(même si pour moi et eux serait peut être plus bénéfique d'habiter en France)puisque dans ma situation il y a des aides pas négligeables.
- L'aînée est née en Espagne et il a une pièce d'identité espagnole
- Il a mis l'adresse de la grand mère qui habite Paris sur les CNI.
- De plus ils sont dans son pouvoir

Est-ce qu'ils sont valables?comment puis-je savoir s'il a fait des passeports avec?

Car sur le contrat de séparation il est obligé de me notifier la sortie des enfants du territoire espagnol et il n'a pas le droit de les sortir hors de la CEE.

Merci de me répondre au plus vite et si vous pouvez me renseigner par rapport aux aides si je rentrais en France.

Merci d'avance